



International
COCOA
Initiative



MANUEL DE FORMATION

Formation des prestataires de services de pulvérisation sur la protection des enfants contre les pesticides

Octobre 2025

Table des matières

À propos de la formation	4
Objectifs	4
Groupe cible	4
Structure et méthodologie	5
Matériel	5
À propos du manuel	7
Qui peut utiliser ce manuel ?	7
SESSION 1 Connaissances de base sur les pesticides	8
Aperçu de la session	8
1.1 Pesticides couramment utilisés dans la culture du cacao	9
1.2 Utilisations courantes des pesticides	9
1.3 Niveaux de toxicité	10
1.4 Étiquettes et avertissements sur les emballages de pesticides	11
SESSION 2 Risques pour la santé liés aux pesticides	13
Aperçu de la session	13
2.1 Rappel : comment les pesticides peuvent-ils pénétrer dans le corps humain	13
2.2 Résidus de pesticides	15
2.3 Comprendre les risques pour les enfants et les femmes enceintes	16
SESSION 3 Utilisation responsable des pesticides	20
Aperçu de la session	20
3.1 Avant la pulvérisation	21
3.2 Pulvérisation en toute sécurité	28
3.3 Après la pulvérisation	31
SESSION 4 Définition des objectifs prioritaires d'amélioration	35
Aperçu de la session	35
SESSION 5 Formation aux premiers secours	38
Aperçu de la session	38
Étude de cas	38
Premiers secours	39

SESSION 6 Suivi : les personnes participantes ont-elles amélioré leurs pratiques ? 41

La session en bref 41

Annexe I : Agences gouvernementales nationales responsables de l'homologation des produits pesticides 43

Annexe II : Comment reconnaître les produits phytosanitaires approuvés ? 43

44

À propos de la formation

Les pesticides sont des intrants essentiels pour les producteurs et productrices afin de protéger leurs cultures contre les parasites qui peuvent compromettre la qualité et le rendement. Si l'utilisation des pesticides offre plusieurs avantages, elle présente également des risques importants pour l'environnement et la santé. Les enfants sont particulièrement vulnérables à l'exposition aux pesticides en raison de différences importantes dans leur physiologie et leur comportement. Lorsque les mères sont exposées aux pesticides, les substances toxiques peuvent nuire à leurs bébés à naître et être transmises à leurs nourrissons allaités. L'exposition des enfants à des doses même faibles de pesticides peut entraîner de graves problèmes de santé à court et à long terme, tels que des troubles du développement physique et cognitif et un risque accru de cancer. Il est essentiel que les personnes qui appliquent des pesticides soient bien informées de ces risques et prennent des précautions spécifiques pour éviter l'exposition des enfants avant, pendant et après la pulvérisation. Le présent module de formation a été élaboré afin de sensibiliser les prestataires de services de pulvérisation aux risques sanitaires liés à l'utilisation des pesticides et à la vulnérabilité des enfants, et de les former à la manipulation et à l'application responsables des pesticides.

Objectifs

Les objectifs de cette formation sont les suivants

- Améliorer les connaissances des personnes participantes / bénéficiaires sur les risques sanitaires liés aux pesticides, en particulier pour les enfants et les femmes enceintes ou allaitantes
- Former les personnes participantes aux mesures de protection des enfants avant, pendant et après la pulvérisation, y compris à toutes les étapes depuis l'achat des pesticides jusqu'à la préparation du produit, la pulvérisation, le marquage des champs après la pulvérisation et l'élimination des conteneurs vides
- Permettre aux personnes participantes de sensibiliser les familles productrices aux risques liés à l'exposition aux pesticides.

Ce module de formation complète la formation de base sur la pulvérisation de pesticides, qui couvre les connaissances sur les ravageurs courants, les types de produits pesticides, le dosage correct, les périodes de pulvérisation et les techniques de pulvérisation.

Groupe cible

Le principal groupe cible de ce module de formation est constitué des groupes de Services Communautaires (CSG), ou toute autre équipe de travail locale, qui fournissent des services agricoles aux producteurs et productrices du cacao, notamment des services de pulvérisation, à des prix abordables. Ces équipes de travail locales ont été mises en place dans de nombreuses communautés productrices de cacao dans le cadre de programmes de durabilité du cacao ou se sont formées de manière indépendante au sein de ces communautés.

Bien que ces groupes aient reçu une formation sur les bonnes pratiques agricoles, leur compréhension de la vulnérabilité des enfants aux pesticides et leur connaissance des pratiques visant à prévenir l'exposition des enfants sont souvent limitées. Le présent module de formation est conçu pour combler ces lacunes et garantir que les prestataires de services de pulvérisation protègent la santé des enfants.

Le module de formation peut également être intégré dans des programmes de formation destinés aux prestataires de services professionnels de pulvérisation, tels que ceux engagés dans le cadre de programmes gouvernementaux ou privés visant à soutenir les producteurs et productrices, et peut facilement être adapté à d'autres cultures produites dans les petites exploitations familiales où l'utilisation de pesticides est courante. Si ce module de formation est intégré dans une formation complète sur l'application des pesticides, les cours de remise à niveau sur les connaissances de base relatives aux produits pesticides peuvent être redondants et peuvent être supprimés.

Structure et méthodologie

La formation est divisée en 6 sessions, qui peuvent être organisées de manière séquentielle ou s'inscrire dans une seule journée de formation.

	Durée estimée
Session 1 : Connaissances de base sur les pesticides	2 heures
Session 2 : Risques pour la santé liés aux pesticides	2 heures
Session 3 : Utilisation responsable des pesticides	2 heures
Session 4 : Fixation d'objectifs d'amélioration	45 minutes
Session 5 : Directives en matière de premiers secours	1 heure
Session 6 : Suivi	2 heures

La méthode utilisée pour cette formation s'appuie sur les principes clés de la théorie de l'apprentissage chez les adultes, qui visent à créer **une expérience d'apprentissage stimulante, pertinente et efficace pour les apprenants adultes**. Au cours de chaque session, les participants engagent un dialogue et explorent activement le sujet en apportant leurs propres connaissances et expériences. L'animateur ou l'animatrice doit suivre ces principes tout au long de la formation :

- 1. Reconnaître les connaissances existantes** : commencez par demander aux personnes participantes ce qu'elles savent déjà sur le sujet. Cela permet non seulement de valider leurs connaissances préalables, mais aussi de donner un ton positif à la session.
- 2. Motivez et encouragez** : reconnaissez et valorisez les connaissances existantes des personnes participantes / bénéficiaires. Cela renforcera leur motivation à en apprendre davantage.
- 3. S'appuyer sur les connaissances existantes** : utilisez les connaissances actuelles des personnes participantes / bénéficiaires comme base pour introduire de nouveaux concepts. Il sera beaucoup plus facile pour les personnes participantes / bénéficiaires d'apprendre de nouveaux concepts s'ils peuvent les relier à ce qu'ils savent déjà.
- 4. Apprentissage autodirigé** : le facilitateur encourage les personnes participantes à réfléchir à leurs pratiques de travail actuelles et à fixer leurs propres objectifs d'amélioration, en fonction de ce qu'elles ont appris pendant la formation. Ainsi, la formation conduira à des changements dans les pratiques qui sont pertinents pour le contexte local et réalisables.

À la fin de la formation, les personnes participantes / bénéficiaires doivent être fières des compétences qu'elles ont acquises. Les animateurs et animatrices doivent leur transmettre le message suivant :

« L'application de pesticides nécessite une expertise particulière. Après avoir participé activement à cette formation, vous êtes mieux qualifiés que la plupart des producteurs et productrices locaux pour mener à bien cette tâche. Vous pouvez être fiers des connaissances que vous avez acquises. »

Matériel

Le matériel suivant est nécessaire pour dispenser la formation dans la communauté :

- [Affiches imprimées](#) (9 affiches)
- Tableau à feuilles mobiles avec un bloc-notes vierge ou des affiches vierges pour recueillir et organiser les contributions des personnes participantes / bénéficiaires
- Ruban adhésif

- Marqueurs
- Post-it (pour noter les idées des participants et les afficher)

Ressources supplémentaires

Pour faciliter la formation, les ressources supplémentaires suivantes sont disponibles à l'adresse:

- [Supports visuels](#) – Ensemble d'affiches (9) et d'outils visuels pouvant être imprimés pour être utilisés lors des sessions communautaires
- **Diapositives pour la formation des formateurs** – Une série de diapositives conçues pour soutenir les ateliers de formation des animateurs et animatrices
- [De l'apprentissage à l'action](#) : Former les groupes communautaires à mieux protéger les enfants contre les pesticides - Document de synthèse proposant des conseils pratiques pour une formation efficace et des recommandations visant à soutenir un changement durable des comportements afin de mieux protéger les enfants contre les pesticides.

Pour compléter la formation, vous pouvez également visionner [deux courts métrages](#) qui ont été réalisés par ICI. Ces films présentent des exemples de bonnes pratiques visant à mieux protéger les enfants contre les pesticides. Veuillez noter qu'ils ne sont pas obligatoires et ne font pas partie du module de formation.

À propos du manuel

Qui peut utiliser ce manuel ?

Ce manuel est destiné à aider les formateurs de terrain ou les agents de vulgarisation à animer des sessions de formation interactives avec des groupes de Services Communautaires ou d'autres prestataires de services de pulvérisation. Le module de formation peut être intégré dans un programme de formation complet sur les pratiques agricoles ou plus spécifiquement sur l'application des pesticides. La personne qui dispense la formation doit également :

- Connaître le profil des personnes participantes / bénéficiaires, comprendre les modalités de travail dans le cadre desquelles elles fournissent leurs services et connaître leurs pratiques actuelles
- Avoir participé à une formation de formateurs basée sur le présent manuel, afin de bien connaître le contenu de chaque session et les méthodes permettant de transmettre efficacement ce contenu aux personnes participantes à la formation.
- Avoir acquis des connaissances de base sur les risques sanitaires liés aux pesticides et la vulnérabilité des enfants. Les connaissances de base requises sont fournies dans l'annexe du présent manuel. Les agents de terrain sont encouragés à lire des documents supplémentaires afin d'améliorer leur compréhension des risques sanitaires posés par différents types de pesticides.

SESSION 1

Connaissances de base sur les pesticides

Le module de formation commence par une courte session interactive de remise à niveau au cours de laquelle les personnes participantes / bénéficiaires sont invitées à partager leurs connaissances sur les pesticides utilisés dans la production de cacao. Les personnes participantes / bénéficiaires se sentiront motivées à participer activement, car leurs connaissances existantes sont reconnues. Cela permet également à l'animateur et à l'animatrice d'évaluer le niveau général de connaissances sur les pesticides au sein du groupe.

Aperçu de la session



Objectifs

- Les formateurs évaluent les connaissances initiales des personnes participantes sur les pesticides, les différents types et leurs caractéristiques.
- À la fin de la session, les participants :
 - Comprennent le concept de toxicité et sont conscients que même les résidus invisibles de pesticides présentent des risques.
 - Comprennent comment les pesticides peuvent pénétrer dans le corps humain
 - Sont capables de lire et de comprendre les étiquettes figurant sur les emballages des pesticides



Durée : 2 heures (des pauses sont à planifier par les formateurs en fonction de leur audience)



Aperçu de la session

Thème	Matériel
Produits pesticides couramment utilisés dans la culture du cacao	Affiche 2 : Identifier les différents types de pesticides Post-it ou flipbook vierge
Utilisations courantes des pesticides	Affiche 1 : Les pesticides et leur utilisation
Niveaux de toxicité	Post-it ou flipbook vierge
Étiquettes et avertissements sur les emballages de pesticides	Affiche 4 : Reconnaître les étiquettes d'avertissement de danger Affiche 5 : Reconnaître les composants sur une étiquette des pesticides

1.1 Pesticides couramment utilisés dans la culture du cacao

Matériel nécessaire :



- Affiche imprimée : Identifier les différents types de pesticides (affiche 2)
- Post-it ou flipbooks vierges

Instructions pour l'animateur ou l'animatrice :

1. Demandez aux personnes participantes de noter les noms des principaux pesticides utilisés dans la production de cacao sur des post-it (si les personnes participantes ont des compétences limitées en écriture, demandez-leur de les mentionner oralement et notez-les).
2. Expliquez que chaque pesticide appartient à l'une des 4 catégories suivantes : rodenticides, insecticides, fongicides et herbicides ; et dessinez un tableau présentant ces catégories sur une affiche.
3. Demandez aux personnes participantes de coller les post-it dans les bonnes catégories. Corrigez si nécessaire.

1.2 Utilisations courantes des pesticides

Matériel nécessaire :



Affiche imprimée : Les pesticides et leur utilisation (affiche 1)

Instructions pour l'animateur ou l'animatrice :

1. Montrez l'affiche 2, qui présente les différentes utilisations des pesticides, et demandez aux personnes participantes de décrire chaque utilisation.
2. Fournissez davantage d'informations générales sur chaque utilisation. Par exemple :



- « Comme nous pouvons le voir ici, en plus de ce que vous avez mentionné, les pesticides peuvent être utilisés pour protéger le bétail. »
- « Pour lutter contre les moustiques responsables de maladies telles que le paludisme et la dengue... »

Consultez l'encadré « Faits marquants » ci-dessous pour plus d'informations sur les utilisations courantes des pesticides.

3. Demandez aux personnes participantes d'associer les produits qu'elles connaissent aux différentes utilisations, par exemple :



- Pouvez-vous citer le nom d'un produit que vous utilisez pour tuer les rongeurs qui mangent les cultures ?
- Qui connaît le produit « **Commando 80 TC** » ? « **CPN 2.5 E0** » ? « **DRATEX 80 % OP** » ? « **YASODION** » ? (Veillez à inclure les noms locaux afin de faciliter la compréhension des personnes participantes / bénéficiaires).

FAITS MARQUANTS

Utilisations courantes des pesticides

- **Lutte contre les parasites agricoles** : pour protéger les cultures contre les insectes, les mauvaises herbes et les maladies, garantissant ainsi la sécurité et la qualité des aliments. Ils sont utilisés pour lutter contre les parasites externes tels que les tiques, les poux et les mouches sur les animaux. Les pesticides sont également utilisés pour lutter contre les parasites et les maladies transmis par le sol.
- **Santé publique** : pour lutter contre les insectes vecteurs de maladies tels que les moustiques (par exemple, le paludisme, le virus Zika) et les tiques (par exemple, la maladie de Lyme).
- **Entretien des jardins et des espaces verts** : pour lutter contre les ravageurs (par exemple, les rongeurs, les serpents et les oiseaux) dans les jardins, les parcs et autres espaces verts.
- **Sylviculture** : pour protéger les arbres contre les insectes et les maladies.
- **Lutte contre les nuisibles en milieu urbain** : pour lutter contre les nuisibles qui transmettent des maladies telles que le paludisme, la dengue et la fièvre jaune dans les maisons, les bâtiments et les espaces publics.
- **Protection après récolte** : pour protéger les récoltes stockées contre les ravageurs et les maladies.

1.3 Niveaux de toxicité



Matériel nécessaire :

Flipbook ou affiche vierge

Instructions pour l'animateur ou l'animatrice :

1. Présentez le concept de « toxicité », en adaptant le contenu au profil des personnes participantes et à leurs connaissances.



La toxicité désigne les effets nocifs ou toxiques d'une substance, telle qu'un produit chimique, un médicament ou un polluant environnemental, sur les organismes vivants, y compris les humains, les animaux et les plantes. Les substances toxiques peuvent causer des dommages, des blessures, des problèmes de santé à long terme, voire la mort, selon le niveau et la durée d'exposition.

2. Demandez aux personnes participantes si tous les produits pesticides sont également toxiques ou s'ils peuvent décrire des différences.
3. Sur une affiche vierge, dessinez un nouveau tableau à 3 colonnes, correspondant aux 3 niveaux de toxicité (voir l'encadré « Faits clés » ci-dessous).
4. Décrivez les critères de cette classification.
5. Demandez aux personnes participantes de prendre les post-its de la première affiche et de les placer dans la bonne catégorie en fonction du niveau de toxicité. Corrigez si nécessaire. Demandez aux personnes participantes ce qu'elles doivent rechercher sur l'étiquette du produit pour s'informer en cas de doute.

6. Ajoutez une remarque importante :



En raison de leur niveau élevé de toxicité, certains pesticides sont interdits dans différents pays à travers le monde. Le Réseau d'action contre les pesticides (PAN) International fournit une liste des pesticides interdits¹. Selon cette liste, 21 pesticides sont interdits en Côte d'Ivoire et 9 au Ghana.

FAITS MARQUANTS

Trois catégories de pesticides dangereux en fonction de leur niveau de toxicité

1. Catégorie I : Hautement toxiques - Nécessitent le mot d'avertissement « Danger » et le symbole du crâne et des os croisés. Ces pesticides peuvent tuer les humains s'ils sont ingérés, inhalés ou absorbés par la peau.
2. Catégorie II : Modérément toxiques - Nécessitent le signal d'avertissement « Attention ». Ces pesticides peuvent avoir des effets modérés sur la santé des adultes ou des effets graves sur la santé des enfants.
3. Catégorie III : Légèrement toxiques - Nécessitent le signal d'avertissement « Attention ». Ces pesticides peuvent avoir des effets légers sur la santé des adultes, mais sont dangereux pour les enfants.

Source : Adapté de l'Agence américaine de protection de l'environnement, [Outils d'évaluation de l'exposition par classe de produits chimiques - Pesticides | US EPA](#)

Messages clés :



- Les pesticides sont toxiques et doivent être manipulés avec précaution, en respectant des procédures de sécurité spéciales.
- Il est essentiel de comprendre le type et le niveau de toxicité des pesticides. Cela vous aide à déterminer le niveau de prudence et les mesures de protection nécessaires lors de leur utilisation.
- Certaines toxines peuvent ne pas provoquer de symptômes immédiats (ou seulement des symptômes légers), mais peuvent néanmoins pénétrer dans l'organisme humain et s'accumuler au fil du temps, causant des dommages et des problèmes de santé à l'avenir.

1.4 Étiquettes et avertissements sur les emballages de pesticides



Matériel nécessaire :

- Affiche imprimée : Reconnaître les étiquettes d'avertissement de danger sur les pesticides (affiche 4)
- Affiche imprimée : Reconnaître les composants sur une étiquette de pesticides (affiche 5)

Utilisez les affiches 4 et 5 pour aider les personnes participantes à se rappeler la signification des étiquettes des produits et des pictogrammes de danger figurant sur les emballages de pesticides. Vous

¹<https://paninternational.org/pan-international-consolidated-list-of-banned-pesticides/>.

pouvez également apporter des échantillons d'emballages de pesticides vides comme exemples concrets. Si vous choisissez d'utiliser des contenants réels, expliquez toujours que **des résidus toxiques subsistent sur ces emballages**. Pour renforcer le message, les animateurs et animatrices doivent **porter un équipement de protection (gants et masque facial)** lorsqu'ils manipulent ces emballages et s'assurer que **chaque personne participante porte également un équipement de protection lorsqu'elle touche les échantillons**.

Instructions pour l'animateur ou l'animatrice :

1. Expliquez l'importance de lire les étiquettes des pesticides pour une manipulation et une utilisation en toute sécurité. Insistez sur les risques potentiels liés à une mauvaise utilisation des pesticides.
2. Expliquez que l'emballage d'un pesticide comporte différents éléments. Montrez une étiquette de pesticide et indiquez les éléments suivants :
 - Nom et type du produit
 - Ingrédients actifs
 - Mises en garde (par exemple, « Porter des vêtements de protection »)
 - Mode d'emploi
 - Instructions de premiers secours
3. Expliquez que les substances dangereuses, comme les pesticides, sont toujours signalées par des pictogrammes/icônes qui indiquent le danger afin d'avertir les consommateurs. Cela est important pour les personnes qui ne savent pas lire, ainsi que pour les enfants.
4. Montrez l'affiche imprimée 4 (ou les documents à distribuer) présentant les différents avertissements de danger (par exemple, tête et os croisés, poisson mort, etc.). Pour chaque pictogramme, demandez aux personnes participantes si elles en connaissent la signification. Si les personnes participantes ne la connaissent pas, fournissez des explications claires pour combler leurs lacunes.
5. Exercice pratique : fournissez un échantillon d'étiquettes imprimées (par exemple affiche 5) aux producteurs et productrices afin qu'ils s'entraînent à les lire et à les interpréter.

SESSION 2

Risques pour la santé liés aux pesticides

Aperçu de la session



Objectifs

À la fin de la session, les personnes participantes :

- Connaissent les principales voies d'entrée des pesticides dans l'organisme humain
- Comprennent pourquoi les enfants et les femmes enceintes sont particulièrement vulnérables aux pesticides, même en petites quantités, et sont conscients des conséquences à court et à long terme sur la santé
- Sont conscients que des résidus de pesticides restent présents sur les équipements, les vêtements et les conteneurs, même lorsqu'ils semblent propres ou vides



Durée : 2 heures



Aperçu de la session

Thèmes

Matériel

Rappel : Comment les pesticides peuvent-ils pénétrer dans le corps humain ?	Affiche 3 : Point de contact des pesticides avec le corps humain
Résidus de pesticides	Flipbook ou affiche vierge
Comprendre les risques pour les enfants et les femmes enceintes	Affiche 6 : Impact sanitaire de l'exposition des enfants aux pesticides Affiche 7 : Symptômes de l'exposition aux pesticides Flipbook ou affiche vierge

2.1 Rappel : comment les pesticides peuvent-ils pénétrer dans le corps humain

Au cours de cette session, les personnes participantes apprendront comment les pesticides peuvent pénétrer dans le corps humain par contact avec la peau et commenceront à comprendre que même de petites quantités de pesticides peuvent être nocives, en particulier pour la santé des enfants.

Matériel nécessaire :



Affiche imprimée : Point de contact des pesticides avec le corps humain (affiche 3)

Instructions pour l'animateur ou l'animatrice :

1. Demandez aux personnes participantes de réfléchir à la manière dont les pesticides peuvent pénétrer dans le corps humain.
2. Montrez l'affiche 3 et demandez aux personnes participantes d'identifier les parties du corps par lesquelles l'exposition aux pesticides peut se produire.
3. Encouragez les personnes participantes à décrire des scénarios d'exposition possibles basés sur des situations réelles qu'elles ont observées ou vécues afin de vous assurer qu'elles ont bien compris le mécanisme.
 - Inhalation : respiration de gouttelettes ou de vapeurs de pesticides
 - Ingestion : manger ou boire des pesticides, par exemple en confondant des récipients de pesticides avec des bouteilles d'eau potable ou en réutilisant des récipients vides mais contaminés.
 - Contact avec la peau : toucher ou absorber à travers la peau
 - Contact avec les yeux : projection de pesticides dans les yeux ou frottement des yeux avec les mains contaminées
4. Expliquez pourquoi l'inhalation est particulièrement risquée :
 - Comme les gouttelettes de pesticides sont souvent invisibles, nous pouvons les inhaler sans nous en rendre compte.
 - Contrairement au contact avec la peau, qui provoque parfois des signes visibles tels que des éruptions cutanées, les substances inhalées pénètrent rapidement dans la circulation sanguine et peuvent ne pas causer de symptômes immédiats.

Demandez aux personnes participantes de décrire comment la dérive se produit pendant la pulvérisation et pourquoi cela présente un risque (par exemple, le vent transportant des gouttelettes au-delà de la zone visée).
5. Demandez aux personnes participantes de discuter de la distance que les personnes doivent garder par rapport à un champ pendant la pulvérisation, en particulier pour les enfants et les femmes enceintes ou allaitantes. Laissez-les réfléchir aux conditions qui influencent la distance recommandée (comme le vent, les techniques de pulvérisation, etc.).



Messages clés :

- L'exposition peut être « directe », affectant la personne qui applique les pesticides, ou « indirecte », lorsque les pesticides se diffusent dans l'environnement, affectant les personnes présentes qui peuvent ne pas être conscientes du danger.
- Toute personne qui applique des pesticides est responsable d'assurer sa sécurité et celle des personnes exposées à un risque d'exposition indirecte.
- Les enfants, les femmes enceintes ou allaitantes ne doivent jamais être présents lorsque vous manipulez ou appliquez des pesticides. Pour éviter de les exposer, ils doivent se tenir à au moins 50 mètres lorsque vous pulvérisez des cultures.
- L'utilisation d'équipements de protection individuelle (EPI) est obligatoire lors de la manipulation de pesticides ou lorsque l'on se trouve à proximité de la manipulation de produits agrochimiques.

2.2 Résidus de pesticides

Au cours de cette session, vous mènerez une démonstration simple mais percutante pour aider les personnes participantes à comprendre que même les contenants de pesticides vides peuvent encore contenir des résidus nocifs.

Matériel nécessaire :



Flipbook ou affiche vierge.

Instructions pour l'animateur ou l'animatrice :

1. Demandez aux personnes participantes de citer quelques ingrédients épices couramment utilisés dans leur cuisine (par exemple, le poivre, le gingembre, le piment).

2. Poursuivez avec une question :



Avez-vous déjà ressenti le piquant même après vous être lavé les mains à l'eau et au savon, en particulier si vous avez ensuite touché vos yeux ou une autre zone sensible ?

3. Laissez les personnes participantes partager leurs expériences, puis expliquez :



Même après vous être lavé les mains à l'eau et au savon, des résidus de poivre restent sur vos mains. Vous ne pouvez pas les voir, mais ils sont toujours là et peuvent causer une gêne. Les résidus de pesticides se comportent de la même manière : ils peuvent rester sur les objets même après leur disparition.

4. Demandez aux personnes participantes de réfléchir à l'ensemble du processus de pulvérisation, de la préparation à l'application en passant par le nettoyage, et de dresser la liste des objets susceptibles de contenir des résidus de pesticides. Notez leurs réponses sur une affiche vierge et ajoutez les éléments manquants afin que le groupe obtienne une liste complète. Consultez l'encadré « Faits importants » ci-dessous pour obtenir la liste complète des objets sur lesquels des résidus de pesticides peuvent être présents.

5. Conclusion :



Nous devons traiter les objets contenant des résidus de pesticides avec un soin particulier et éviter que les enfants n'entrent en contact avec eux.

FAITS MARQUANTS

Objets sur lesquels des résidus de pesticides peuvent être présents

- Contenants vides de pesticides
- Seaux et autres équipements utilisés pour la préparation du produit
- Vêtements portés pendant la préparation du produit ou la pulvérisation
- Équipement de protection porté pendant la préparation du produit ou la pulvérisation
- Équipement utilisé pour la pulvérisation
- Objets ou véhicules présents sur le terrain pendant la pulvérisation
- Peau non protégée de la personne qui applique le produit ou qui est présente pendant l'application
- Cultures dans les champs pulvérisés ou à proximité des champs pulvérisés

Messages clés :



- Les résidus de pesticides sont invisibles, mais peuvent persister sur tous les objets utilisés pour la préparation et la pulvérisation des pesticides, ainsi que sur les conteneurs vides.
- Nous devons toujours garder une trace des objets sur lesquels ils peuvent être présents.
- Les enfants ne doivent pas entrer en contact avec des objets contaminés par des résidus de pesticides.
- Le matériel et les vêtements doivent être lavés soigneusement après la pulvérisation et rangés séparément.
- Les récipients vides de pesticides doivent être éliminés de manière appropriée et ne doivent en aucun cas être réutilisés en raison de la présence de résidus de pesticides.

2.3 Comprendre les risques pour les enfants et les femmes enceintes

Au cours de cette session, les personnes participantes / bénéficiaires approfondiront leur compréhension des risques potentiels pour la santé liés à l'exposition des enfants aux pesticides. Elles découvriront les conséquences à court et à long terme et exploreront les raisons pour lesquelles les enfants sont particulièrement vulnérables. Comme dans les sections précédentes, la discussion commence par les expériences et les connaissances des personnes participantes / bénéficiaires.

Matériel nécessaire :



Affiches imprimées : Impact sanitaire de l'exposition des enfants aux pesticides (affiche 6) et Symptômes de l'exposition aux pesticides (affiche 7)

Flipbook ou affiche vierge

Instructions pour l'animateur ou l'animatrice :

1. Commencez par une activité de brainstorming afin de recueillir les connaissances des personnes participantes / bénéficiaires sur les risques pour la santé et la vulnérabilité des enfants aux pesticides. Posez la question suivante et notez leurs réponses sur une affiche ou un tableau à feuilles mobiles vierge :



D'après ce que vous savez, quel est l'impact sur la santé de l'exposition des enfants aux pesticides?

2. Poursuivez la discussion en posant les questions suivantes :



Lorsqu'une femme attend un enfant, comment doit-elle prendre soin d'elle-même et de son enfant ? Que doit-elle éviter ?

Quelles sont les substances qui peuvent être transmises de la mère à l'enfant ?

3. Comblez les lacunes dans les connaissances et corrigez les idées fausses. Complétez les points mentionnés par les personnes participantes / bénéficiaires avec tous les faits clés résumés dans l'encadré « Faits clés » ci-dessous. Utilisez un langage accessible pour aider les personnes participantes / bénéficiaires à comprendre ce sujet.

4. Utilisez l'affiches 6, qui présente des explications visuelles sur la vulnérabilité des enfants aux pesticides, pour appuyer et renforcer vos messages.
5. Utilisez l'affiches 7, qui présente des explications visuelles des symptômes de l'exposition aux pesticides, pour appuyer et renforcer vos messages.

FAITS CLÉS

La vulnérabilité des enfants aux pesticides

Pendant la grossesse

La vie et la survie du fœtus dépendent de la mère pendant la grossesse. L'exposition maternelle aux pesticides ou à d'autres substances nocives à n'importe quel stade de la grossesse (en particulier au cours des trois premiers mois) peut avoir des effets dévastateurs sur la santé du fœtus.

L'exposition aux pesticides peut entraîner **des malformations congénitales, des retards de développement, des risques de cancer, des troubles de la croissance et des dysfonctionnements du système immunitaire.**

L'exposition aux pesticides pendant la grossesse peut changer la vie d'un enfant avant même sa naissance.

Petite enfance et enfance

L'exposition aux pesticides est comme un danger caché pour nos enfants. Lorsque nous ne sécurisons pas correctement les pesticides dans notre environnement domestique, nous exposons nos nourrissons à ce danger. Même de petites quantités peuvent affecter leur croissance, leur développement cérébral et leur santé. Imaginez ces produits chimiques comme des mauvais esprits qui peuvent suivre nos enfants et les rendre malades, parfois plusieurs années après leur exposition.

Lorsque nos enfants sont exposés aux pesticides, c'est comme si on leur imposait un lourd fardeau. Cela peut les rendre plus susceptibles de tomber malades, d'avoir des difficultés à l'école et même affecter leur avenir.

Le corps des enfants est plus vulnérable à l'exposition aux pesticides que celui des adultes pour plusieurs raisons :

- **Taux d'absorption plus élevés** : les toxines pénètrent plus facilement dans le corps et les organes des enfants que dans ceux des adultes. Par exemple, la peau des enfants est plus fine et plus perméable, et leur système digestif absorbe plus facilement les substances. Les enfants ont également un métabolisme plus élevé, ce qui signifie qu'ils métabolisent les substances plus rapidement, ce qui peut entraîner une plus grande accumulation de toxines.
- **Organes en développement** : les organes des enfants, tels que le foie et les reins, sont encore en développement et sont moins capables de détoxifier et d'éliminer les substances nocives.
- **Poids corporel** : une même dose de toxine représente une proportion plus importante du poids corporel d'un enfant que d'un adulte, ce qui entraîne une exposition *relative* plus élevée.
- **Facteurs comportementaux** : les comportements propres à l'âge des enfants entraînent une exposition accrue, comme jouer par terre, mettre des objets dans la bouche, explorer leur environnement et des objets inconnus par curiosité.

Ces facteurs combinés rendent les enfants particulièrement vulnérables aux effets nocifs des toxines.

Adolescence

Les adolescents sont tout aussi vulnérables à l'exposition aux pesticides en raison de leur croissance et de leur développement rapides. Les effets nocifs de l'exposition aux pesticides sur les adolescents sont tout aussi graves que ceux sur les nourrissons et les jeunes enfants. Les adolescents ne devraient donc jamais être invités à aider à l'application de pesticides, ni à l'achat ou à la préparation de produits, ni au nettoyage du matériel.

Conséquences sur la santé à court terme :

- Symptômes digestifs :
 - Coliques
 - Hypersalivation
 - Nausées
 - Vomissements
 - Diarrhée
- Symptômes neurologiques :
 - Maux de tête
 - Vertiges
 - Extase
 - Tremblements/spasmes dans certaines parties du corps
 - Convulsions
 - Incontinence urinaire
 - Coma
- Problèmes cutanés :
 - Démangeaisons
 - Boutons
 - Brûlures
 - Éruptions cutanées
- Problèmes oculaires :
 - Larmolements
 - Picotements
 - Yeux rouges
 - Vision trouble
- Problèmes respiratoires :
 - Toux
 - Saignement de nez
 - Asthme
 - Asphyxie
- Conséquences liées à la maternité :
 - Saignements
 - Fausse couche
 - Accouchement prématuré

Conséquences à long terme sur la santé :

- **Cancer** : risque accru de différents types de cancer, tels que le cancer du sang, le cancer du cerveau et le cancer du sein.
- **Problèmes cérébraux et nerveux** : diminution du tonus musculaire, perte de mémoire, maladie de Parkinson, maladie d'Alzheimer

- **Problèmes de reproduction et de développement** : problèmes de fertilité et déséquilibres hormonaux, mortinaissances récurrentes et enfants atteints d'un handicap mental ou physique.
- **Problèmes respiratoires** : problèmes respiratoires à long terme tels que l'asthme, les maladies pulmonaires chroniques et la toux irritante persistante.
- **Lésions organiques** : lésions d'organes importants tels que le foie, les poumons, les reins et le cerveau.

Messages clés :



- La protection de la santé des enfants commence dès leur vie intra-utérine.
- Les enfants n'ont pas l'expérience et la compréhension nécessaires pour reconnaître les dangers. Leur curiosité et leur désir d'explorer peuvent les conduire à des situations dangereuses.
- Le corps des enfants est plus vulnérable aux pesticides que celui des adultes.
- Certaines conséquences sur la santé de l'exposition des enfants aux pesticides sont immédiates, d'autres ne se manifestent qu'à moyen ou long terme.

SESSION 3

Utilisation responsable des pesticides

Aperçu de la session



Objectifs

À la fin de la session, les personnes participantes :

- Comprennent les principales mesures de sécurité requises à chaque étape de la manipulation des pesticides : avant, pendant et après la pulvérisation.
- Savent comment transporter et stocker les pesticides en toute sécurité afin d'éviter toute exposition accidentelle, en particulier dans les environnements de ménage.
- Reconnaittent l'importance d'utiliser des équipements de protection individuelle (EPI), savent comment les porter correctement et comment minimiser les risques lors de la préparation et de l'application des pesticides.
- Comprennent comment tenir les autres, en particulier les enfants et les femmes enceintes ou allaitantes, à l'écart des champs traités et des équipements pendant et après la pulvérisation.
- Savent comment éliminer correctement les conteneurs de pesticides vides.



Durée : 2 heures



Aperçu de la session

Avant la pulvérisation

Achat de pesticides

Transport des pesticides

Stockage des pesticides

Lecture des étiquettes des pesticides

Utilisation d'équipements de protection

Empêcher d'autres personnes d'entrer dans les champs traités

Pulvérisation en toute sécurité

Mélanger le produit pesticide

Mesures de sécurité pendant la pulvérisation

Après la pulvérisation

Éliminer correctement les emballages de pesticides

Nettoyage du matériel et des équipements

S'assurer que tout le monde respecte la période d'interdiction d'accès

Les animateurs et animatrices encourageront les personnes participantes à partager leurs pratiques habituelles, tout au long du cycle complet, depuis l'achat des pesticides jusqu'au nettoyage et à l'élimination des emballages, en passant par la préparation et la pulvérisation ; à repenser ensemble ces pratiques ; et à formuler des suggestions d'amélioration.

Tout au long de la session 3, les animateurs et animatrices prendront des notes afin de documenter les pratiques couramment utilisées par les personnes participantes qui s'écartent des bonnes pratiques recommandées pour chaque thème. Ces notes seront ensuite utilisées pour définir les objectifs prioritaires d'amélioration des pratiques lors de la session 4.

Matériel nécessaire :



- Affiches imprimées : Utilisation responsable des pesticides (affiches 8 et 9)
- Affiche imprimée sur les exemples d'étiquettes de pesticides (affiche 5)
- Flipbook ou affiche vierge

3.1 Avant la pulvérisation

3.1.1 Achat de pesticides

Instructions pour l'animateur ou l'animatrice :

1. Lancez une discussion sur la manière et le lieu d'achat des pesticides. Posez les questions suivantes :



- Lorsque vous êtes engagé pour pulvériser le champ d'un producteur et productrice, qui achète les pesticides que vous utilisez ?
- Si vous achetez des pesticides pour le compte du producteur et productrice, comment choisissez-vous le produit ?

2. Si les personnes participantes achètent elles-mêmes les pesticides, récapitulez brièvement ce qu'elles ont appris sur la toxicité lors de la session 1.

3. Présentez les bonnes pratiques à suivre pour choisir les pesticides les plus sûrs (voir l'encadré « Bonnes pratiques » ci-dessous). Notez-les sur une affiche vierge.

4. Si les personnes participantes / bénéficiaires utilisent des pesticides achetés par le producteur et productrice et pour lequel elles travaillent, poursuivez la discussion en posant les questions suivantes :



- Lorsque les producteurs et productrices achètent des pesticides, vous remettent-ils les emballages d'origine avec les instructions d'utilisation ?
- Qui décide du dosage ?
- Les producteurs et productrices envoient-ils des membres de leur famille acheter les pesticides ?

5. Insistez sur les messages clés suivants :



- Assurez-vous de savoir exactement quel produit vous appliquez.
- Demandez toujours au producteur et productrice de vous remettre les emballages d'origine avec les instructions d'utilisation.

- Demandez au producteur et productrice qui a été envoyé acheter les pesticides. Si nécessaire, expliquez au producteur et à sa famille que les pesticides, même dans leur emballage scellé, ne doivent jamais être laissés à la portée des enfants ou des femmes enceintes ou allaitantes, car l'exposition aux pesticides est dangereuse pour la santé et le développement des enfants.

BONNES PRATIQUES

Choisir les pesticides les plus sûrs

- **N'achetez que des produits homologués.**
 - Vérifiez l'enregistrement du produit : assurez-vous que le pesticide est enregistré auprès de l'agence gouvernementale compétente. Les produits homologués portent un numéro d'enregistrement sur l'étiquette. Voir l'annexe I pour les liens vers les agences gouvernementales compétentes.
 - Recherchez les marques de certification : les pesticides approuvés portent souvent des marques ou des sceaux de certification indiquant qu'ils répondent aux normes de sécurité de votre pays. Voir l'annexe I pour des exemples.
 - En cas de doute, consultez la liste des pesticides recommandés et homologués pour la culture du cacao. Les producteurs et productrices du cacao peuvent accéder à cette liste par l'intermédiaire des agents de vulgarisation locaux ou des publications officielles. Voir l'annexe II pour obtenir des conseils.
- **Achetez vos pesticides dans des magasins agrochimiques de confiance.** Ces magasins sont plus susceptibles de ne vendre que des produits approuvés et authentiques. Dans de nombreux cas, ils peuvent également vous aider à lire et à comprendre les instructions figurant sur l'étiquette.
- **N'achetez que des produits dont les instructions figurant sur l'étiquette sont claires.** Ne choisissez jamais de produits dont les instructions figurant sur l'étiquette sont manquantes ou rédigées dans une langue étrangère que vous ne comprenez pas. N'achetez jamais de produits qui ont été rechargés.
- **Optez pour le produit le moins toxique :** choisissez les pesticides les moins toxiques. Prêtez attention aux mentions telles que « Attention », « Avertissement » ou « Danger », qui indiquent le niveau de toxicité. « Attention » indique le niveau de toxicité le plus faible et « Danger » le niveau le plus élevé.

3.1.2 Transport des pesticides

Instructions pour l'animateur ou l'animatrice :

1. Demandez aux personnes participantes quelles sont les pratiques courantes en matière de transport des pesticides :

Comment les pesticides sont-ils généralement transportés du magasin au champ ?

2. Partagez avec les personnes participantes / bénéficiaires les bonnes pratiques (voir encadré ci-dessous) relatives au transport des pesticides et notez-les sur une affiche afin que tout le monde puisse s'en souvenir.

BONNES PRATIQUES

Transport des pesticides

- Transportez les produits dans leurs contenants d'origine, bien fermés et en bon état.
- Fixez les contenants solidement et en toute sécurité à l'arrière de votre véhicule
- Protégez les contenants en papier et en carton de la pluie et de l'humidité
- Assurez-vous d'avoir à bord du véhicule : une trousse de premiers secours, des équipements de protection individuelle et le matériel nécessaire pour faire face à un déversement mineur (pelle, matériau absorbant, poubelle) ou à un incendie (extincteur).
- Évitez de transporter des pesticides dans l'habitacle de votre véhicule (voiture ou fourgon).
- Ne transportez jamais de pesticides avec des denrées alimentaires, des semences, des animaux ou de l'eau potable.
- **Les enfants ou les femmes enceintes/allaitantes ne doivent en aucun cas participer au transport de pesticides.**

3.1.3 Stockage des pesticides



Matériel nécessaire :

Flipbook ou affiche vierge

Instructions pour l'animateur ou l'animatrice :

1. Demandez aux personnes participantes quelles sont les règles qu'elles connaissent en matière de stockage des pesticides et comment celles-ci se rapportent aux pratiques courantes :



Les producteurs et productrices stockent-ils les pesticides entre leur achat et leur utilisation ?
Stockent-ils les emballages à moitié utilisés ?

Si oui, où et comment les pesticides sont-ils stockés ?

2. Sur une affiche vierge, dessinez deux colonnes : une pour les bonnes pratiques à droite (marquée d'une icône « positive », par exemple une coche, un pouce levé) et une pour les exemples de mauvaises pratiques à gauche (marquée d'une icône négative, par exemple une croix, un panneau d'avertissement).
3. Lorsque les personnes participantes partagent leurs observations sur l'endroit et la manière dont les producteurs et productrices stockent généralement les pesticides, demandez-leur s'il s'agit d'une bonne ou d'une mauvaise pratique et expliquez pourquoi.
4. Donnez votre avis, comblez les lacunes en matière de connaissances, corrigez les idées fausses si nécessaire, en vous référant à l'encadré ci-dessous.
5. Notez chacun des lieux de stockage mentionnés dans le champ correspondant sur l'affiche, en utilisant une couleur pour les bonnes pratiques et une autre couleur pour les mauvaises pratiques.

BONNES PRATIQUES

Stockage sécurisé des pesticides

- **Hors de portée** : stockez toujours les pesticides hors de portée des enfants. Idéalement, conservez-les dans une armoire verrouillée ou dans un endroit sûr. Assurez-vous que les contenants sont bien fermés.
- **Évitez les zones alimentaires** : ne stockez jamais les pesticides à proximité d'aliments ou d'aliments pour animaux afin d'éviter toute contamination.
- **Évitez les chambres à coucher** : ne stockez jamais de pesticides dans les pièces où les gens dorment, car des vapeurs toxiques s'échappent des emballages. Assurez-vous que la zone où ils sont stockés est bien ventilée pour éviter l'accumulation de vapeurs.
- **Contenants d'origine** : rangez toujours les pesticides dans leurs contenants d'origine avec l'étiquette intacte. Cela permet d'éviter toute confusion avec d'autres substances et de garantir que les instructions d'utilisation et les avertissements restent disponibles.
- **Évitez les zones inondables** : ne stockez pas les pesticides dans des endroits susceptibles d'être inondés ou où ils pourraient se déverser ou s'écouler dans des puits, des égouts, des nappes phréatiques ou des eaux de surface.
- **Stockage minimal** : n'achetez que la quantité de pesticides dont vous aurez besoin dans un avenir proche afin de réduire les risques liés au stockage.

Exemple d'image d'un lieu de stockage :



3.1.4 Lecture des étiquettes et des instructions d'utilisation des produits

Au cours de cette session, vous animerez un exercice pratique au cours duquel les personnes participantes s'exerceront à lire et à interpréter les étiquettes et les instructions d'utilisation des pesticides. À l'aide de l'affiche 5, qui présente les principaux éléments des étiquettes et des instructions des pesticides, les personnes participantes travailleront par deux pour discuter des questions guidées et identifier les informations de sécurité essentielles. L'objectif est de rafraîchir leurs connaissances et de s'assurer qu'elles se sentent à l'aise pour comprendre les étiquettes avant de préparer ou d'appliquer des pesticides.



Matériel nécessaire :

Affiche imprimée sur des échantillons d'étiquettes de pesticides (affiche 5)

Instructions pour l'animateur ou l'animatrice :

1. Commencez par expliquer l'importance de lire les étiquettes et les instructions d'utilisation des pesticides avant de les préparer pour les appliquer.
2. Répartissez les personnes participantes en binômes. Demandez-leur d'examiner les différents éléments des étiquettes et des modes d'emploi des pesticides présentés sur l'affiche 5, puis de discuter des questions suivantes :
 - Quel est le nom et la marque du produit ?
 - Où puis-je trouver la liste des ingrédients actifs ? (Il n'est pas nécessaire de lire la liste à haute voix, il suffit d'indiquer où elle se trouve).
 - Quel élément indique qu'il s'agit d'un produit approuvé ? (Numéro d'enregistrement, sceau de l'agence gouvernementale, liste des ingrédients actifs, signes d'avertissement, etc.) Voir l'affiche 5.
 - Quel est le niveau de toxicité de ce produit ? Comment puis-je le déterminer à partir de l'étiquette ? (mots et icônes d'avertissement)
 - Quels sont les dangers spécifiques présentés par ce produit ? (indiqués par les mentions de mise en garde et les icônes)
 - Comment ce produit doit-il être utilisé ? Expliquez brièvement comment le mélanger et l'appliquer correctement, conformément au mode d'emploi.
 - Instructions de stockage et d'élimination : directives sur la manière de stocker le produit en toute sécurité et de l'éliminer correctement.
 - Où puis-je trouver le nom et l'adresse du fabricant ?
3. Rassemblez tout le monde. Invitez quelques binômes à partager leurs réponses. Utilisez **l'affiche 5** pour clarifier les malentendus et compléter les informations manquantes.

Si les personnes participantes ont des difficultés avec plusieurs questions, notez ces lacunes et prévoyez une petite séance de révision plus tard.

3.1.5 Port d'équipements de protection

Au cours de cette session, vous soulignerez l'importance de porter un équipement de protection individuelle (EPI) lors de la manipulation ou de l'application de pesticides.

Instructions pour l'animateur ou l'animatrice :

1. Présentez une image d'un **applicateur correctement équipé (image 3, dans l'affiche 8)** et invitez les personnes participantes à nommer chaque élément de l'EPI et à préciser le rôle de chacun d'entre eux.
2. Demandez aux personnes participantes d'expliquer quels éléments de l'EPI doivent être portés à quels moments.
3. Comblez les lacunes si nécessaire, en vous référant à l'encadré « Bonnes pratiques » ci-dessous.

BONNES PRATIQUES

Importance du port de l'EPI

- **Tenir hors de portée** : toujours stocker les pesticides hors de portée des enfants. Idéalement, les conserver dans une armoire verrouillée ou un espace de stockage sécurisé. S'assurer que les contenants sont bien fermés.
- **Mélange et chargement** : lors de la préparation de la solution pesticide, il convient de porter des gants, des lunettes de protection, des tabliers et des masques respiratoires afin de se protéger contre les éclaboussures et l'inhalation de la substance concentrée.
- **Application des pesticides** : lors de la pulvérisation ou de l'épandage de pesticides, il convient de porter des gants, des chemises à manches longues, des pantalons longs, des bottes et des masques respiratoires afin d'éviter tout contact avec la peau et toute inhalation de vapeurs
- **Manipulation de l'équipement** : lors de la manipulation de l'équipement d'application, il est nécessaire de porter des gants, un tablier, une chemise à manches longues et un pantalon long afin d'éviter toute exposition aux résidus présents sur l'équipement.
- **Nettoyage de l'équipement** : après l'application, il convient de porter des gants, des tabliers, des chemises à manches longues, des pantalons longs et des bottes lors du nettoyage et de l'entretien de l'équipement afin de se protéger contre les résidus.
- **Entrée dans les zones traitées** : toute personne entrant dans les zones traitées avant la fin de la période d'interdiction d'accès doit porter des gants, des vêtements de protection et un masque respiratoire.

Bonnes pratiques générales

- **Inspectez votre EPI** avant chaque utilisation afin de vérifier qu'il n'est pas endommagé. Remplacez tout équipement usé ou endommagé.
- **Rangez votre EPI** dans un endroit propre et désigné, hors de portée des enfants et à l'écart des autres vêtements.

3.1.6 Empêcher les personnes d'entrer dans les champs pulvérisés

Instructions pour l'animateur ou l'animatrice :

1. Demandez aux personnes participantes de partager leurs pratiques actuelles pour empêcher les autres membres de la communauté d'être exposés aux pulvérisations et aux résidus :

Comment vous assurez-vous que personne ne pénètre dans le champ pendant la pulvérisation ?

À qui incombe la responsabilité de veiller à ce que personne ne s'approche de la zone pulvérisée pendant la pulvérisation ? Et après la pulvérisation ?

Qui est généralement présent sur le champ ou à proximité pour aider ?

À quelle distance les personnes doivent-elles se tenir du champ pendant la pulvérisation ?

Encouragez les personnes participantes à donner des réponses honnêtes, même s'ils sont conscients que leurs pratiques actuelles ne sont pas parfaitement conformes aux directives. Utilisez un langage positif pour éviter qu'elles se sentent jugées.

2. Une fois que les personnes participantes ont fait part de leurs pratiques actuelles, demandez-leur d'identifier celles leur qui semblent les plus sûres et efficaces pour empêcher les membres de la communauté d'entrer dans les champs pulvérisés.

Reportez-vous aux règles de bonnes pratiques pour empêcher les personnes d'accéder aux champs pulvérisés, telles qu'énoncées dans l'encadré ci-dessous. Si les pratiques rapportées par les personnes participantes s'écartent de ces directives, signalez-leur que leurs pratiques pourraient être améliorées, mais ne les culpabilisez pas.

3. Posez des questions complémentaires sur les pratiques qui ne sont pas conformes aux bonnes pratiques, par exemple :



Pourquoi ne pas marquer les champs avant de pulvériser ? Est-ce parce que le matériel nécessaire n'est pas disponible, ou parce que le producteur et productrice ne le juge pas nécessaire, ... ?

Quel est le meilleur moment pour informer les producteurs et productrices ou les résidents voisins ? S'ils ne sont pas là, comment pouvez-vous leur transmettre le message ?

Quel est le moyen le plus efficace pour avertir les enfants ?

...

4. Demandez aux personnes participantes de proposer des solutions et de donner des idées pour surmonter les obstacles.

BONNES PRATIQUES

Tenir les personnes éloignées des zones pulvérisées

1. **Le pulvérisateur est responsable** : la personne qui effectue la pulvérisation est chargée de veiller à ce qu'aucun membre de la communauté n'entre dans la zone où la pulvérisation est en cours. Elle peut désigner quelqu'un pour l'aider à surveiller ou à baliser le champ, mais il lui incombe de vérifier que les mesures nécessaires sont en place.
2. **Zone d'accès interdit** : créez une zone tampon autour de la zone pulvérisée où l'accès est interdit. Il est généralement recommandé de rester à au moins 30 mètres de la zone pulvérisée pour éviter toute exposition aux pesticides, mais cette distance peut varier en fonction du type de pesticide utilisé et des conditions météorologiques.
3. **Affichez des panneaux d'avertissement** : signalez clairement la zone d'accès interdit à l'aide de panneaux d'avertissement indiquant que des pesticides sont en cours d'application. Il peut s'agir, par exemple, de tissus rouges ou de sacs rouges attachés à des piquets entourant la parcelle ou à 5-20 mètres de l'entrée et de la sortie.

4. **Installez des barrières physiques** : des cordes ou des clôtures peuvent aider à éloigner les personnes de la zone pulvérisée.



5. **Informez la communauté** : informez à l'avance les producteurs et productrices qui possèdent ou gèrent des champs à proximité, ou les familles qui vivent dans des maisons voisines, de la pulvérisation.
6. **Soyez particulièrement vigilant lorsque des écoles se trouvent à proximité** : lorsque la zone pulvérisée est proche d'une école ou se trouve sur le chemin entre la communauté et l'école, informez le directeur et les enseignants et enseignantes de l'école de la pulvérisation. Demandez-leur de transmettre l'information aux parents et aux élèves, et de surveiller les enfants pendant les récréations afin de s'assurer qu'ils ne s'approchent pas de la zone pulvérisée.
7. **Accordez une attention particulière aux enfants** : demande aux parents d'empêcher leurs enfants de s'approcher du champ pulvérisé. Rappelle-leur que l'exposition aux pesticides est particulièrement nocive pour les enfants, y compris les bébés à naître et les nourrissons allaités, par le biais de l'exposition de leur mère. Si possible, **parlez directement aux enfants pour les avertir**.
8. **Surveillez la zone** : désignez un adulte pour surveiller la zone et veiller à ce que personne n'entre dans la zone interdite pendant la pulvérisation. La personne chargée de la surveillance doit également porter un EPI.

3.2 Pulvérisation en toute sécurité

Au cours des activités suivantes sur la pulvérisation en toute sécurité, concentrez-vous sur les bonnes pratiques visant à protéger l'agent applicateur et la communauté contre l'exposition aux pesticides, plutôt que sur les aspects techniques de la pulvérisation.

3.2.1 Mélange du produit pesticide

Instructions pour l'animateur ou l'animatrice :

1. Demandez aux personnes participantes de partager leurs pratiques actuelles en matière de préparation des produits pesticides destinés à la pulvérisation :



Où mélangez-vous les pesticides ?

Est-ce que quelqu'un vous aide ?

Qui apporte l'eau ?

Portez-vous une EPI ?

2. Encouragez les personnes participantes à donner des réponses honnêtes, même s'ils sont conscients que leurs pratiques actuelles ne sont pas parfaitement conformes aux directives.
3. Reportez-vous à l'encadré ci-dessous pour connaître les bonnes pratiques en matière de mélange des produits pesticides. Si les pratiques actuelles des personnes participantes s'écartent des bonnes pratiques, signalez-leur qu'elles pourraient améliorer ces pratiques sans les culpabiliser.
4. Posez des questions complémentaires sur les pratiques qui ne sont pas conformes aux lignes directrices en matière de bonnes pratiques, par exemple :



Pourquoi trouvez-vous plus pratique de mélanger les aliments chez le producteur et productrice ?

Pourquoi avez-vous besoin de l'aide d'autres personnes ?

Pourquoi le producteur et productrice demande-t-il à ses enfants de l'aider ?

5. Demandez aux autres personnes participantes de proposer des solutions et de donner des idées sur la manière de surmonter les obstacles à la mise en œuvre des bonnes pratiques.

BONNES PRATIQUES

Préparation du mélange de pesticides

1. **Lire l'étiquette** : toujours lire les instructions d'utilisation des pesticides afin de respecter le dosage recommandé. Utiliser des outils de mesure appropriés et éviter d'utiliser plus que la quantité recommandée.
2. **Mélangez le produit dans la plantation** : apportez le produit dans son emballage d'origine et l'équipement nécessaire dans la plantation et mélangez-le sur place, afin d'éviter toute exposition des membres de la communauté et toute contamination des zones où jouent les enfants.
3. **Protégez les personnes vulnérables** : assurez-vous que les enfants et les femmes enceintes ou allaitantes ne sont pas présents lorsque vous mélangez le produit. Les enfants ne doivent pas non plus être chargés d'aller chercher l'eau nécessaire au mélange.
4. **Portez des équipements de protection** : utilisez des équipements de protection individuelle (EPI) appropriés, notamment des gants, des manches longues, des pantalons, des lunettes de protection et un masque respiratoire.
5. **Vérifiez l'équipement** : vérifiez que votre pulvérisateur est en bon état de fonctionnement. Vérifiez que les tuyaux, les buses et les pompes ne présentent pas de fuites ou de dysfonctionnements.

3.2.2 Mesures de sécurité pendant la pulvérisation

Instructions pour l'animateur ou l'animatrice :

1. Demandez aux personnes participantes comment elles protègent leur santé et celle des autres pendant la pulvérisation :

Quelles mesures prenez-vous pour réduire les risques liés à l'exposition aux pesticides pendant la pulvérisation ?

Quelles mesures prenez-vous pour protéger les autres contre les effets nocifs de l'exposition aux pesticides pendant la pulvérisation ?

Qui est généralement présent dans le champ ou à proximité lorsque vous pulvérisez ?

2. Encouragez les personnes participantes à donner des réponses honnêtes, même s'ils sont conscients que leurs pratiques actuelles ne sont pas parfaitement conformes aux directives.
3. Reportez-vous aux directives de bonnes pratiques en matière de mesures de sécurité pendant la pulvérisation présentées dans l'encadré ci-dessous. Si les pratiques rapportées par les personnes participantes s'écartent de ces directives, signalez-leur que leurs pratiques pourraient être améliorées, mais ne les culpabilisez pas.
4. Posez des questions complémentaires sur les pratiques qui ne sont pas conformes aux directives de bonnes pratiques, par exemple :

Nous savons tous que nous devons porter une EPI pendant toute la durée de la pulvérisation. Y a-t-il des raisons pour lesquelles cela est parfois difficile ou peu pratique ?

Si des personnes se trouvent à proximité pendant la pulvérisation, leur présence est-elle vraiment nécessaire ? Portent-elles des EPI ?

5. Demandez aux autres personnes participantes de proposer des solutions et de donner des idées sur la manière de surmonter les obstacles à la mise en œuvre des bonnes pratiques.

BONNES PRATIQUES

Assurer la sécurité individuelle et celle des autres pendant la pulvérisation

1. **Seules les personnes qualifiées peuvent pulvériser** : la pulvérisation doit être effectuée exclusivement par des adultes qui ont été formés pour effectuer cette tâche dangereuse en toute sécurité.
2. **Portez un EPI complet et en bon état** : la personne qui pulvérise doit être protégée par un EPI. Il s'agit d'une mesure visant à réduire l'exposition, mais sachez qu'elle ne peut pas vous protéger à 100 %. Toute personne présente dans la plantation au moment de la pulvérisation doit également porter un EPI.
3. **Cessez immédiatement la pulvérisation** si vous voyez une personne non autorisée entrer ou s'approcher du champ.
4. **Conditions météorologiques** : ne pulvérisez jamais par temps venteux ou pluvieux afin d'éviter la dérive et le ruissellement.

5. **Ne pulvérisez jamais à l'intérieur du village** : utilisez des machettes et des dabas pour nettoyer le village et ses environs des herbes. N'utilisez jamais de pesticides dans les zones où vivent des personnes et où jouent des enfants.

3.3 Après la pulvérisation

3.3.1 Élimination appropriée des emballages de pesticides

Instructions pour l'animateur ou l'animatrice :

1. Demandez aux personnes participantes comment elles traitent les contenants de pesticides vides :

Que deviennent les contenants de pesticides vides après la pulvérisation ?

À qui incombe la responsabilité de les éliminer ?

2. Encouragez les personnes participantes à donner des réponses honnêtes, même s'ils sont conscients que leurs pratiques actuelles ne sont pas parfaitement conformes aux directives.
3. Rappelez aux personnes participantes ce qu'elles ont appris sur les « résidus » lors de la session précédente. Expliquez que les résidus restent dans les emballages vides de pesticides et ne peuvent jamais être éliminés complètement.
4. Demandez aux personnes participantes quels sont les canaux d'élimination existants dans leur communauté. Ceux-ci peuvent varier d'une localité à l'autre.
5. Reportez-vous aux bonnes pratiques présentées dans l'encadré ci-dessous et recommandez les bonnes pratiques adaptées au contexte local. Rappelez aux personnes participantes que tout le monde doit suivre ces directives.
6. Demandez aux personnes participantes s'il existe des obstacles susceptibles de les empêcher de suivre ces bonnes pratiques.
7. Demandez aux autres personnes participantes de proposer des solutions et de donner des idées pour surmonter ces obstacles.

BONNES PRATIQUES

Élimination des contenants de pesticides vides

1. **Assumer ses responsabilités** : la personne qui a appliqué les pesticides est également responsable de l'élimination des contenants vides. Vous ne pouvez pas laisser cette tâche au producteur et productrice, qui n'est peut-être pas suffisamment conscient des risques liés aux résidus de pesticides.
2. **Les contenants de pesticides vides sont contaminés. Les résidus de pesticides présents dans ces contenants ne peuvent pas être éliminés.**
3. **Les contenants de pesticides sont des déchets toxiques.** Ils doivent être éliminés séparément.

4. **Ne réutilisez jamais les contenants de pesticides vides.** Les contenants de pesticides vides ne doivent en aucun cas être réutilisés à quelque fin que ce soit. Tout aliment, eau, etc. versé dans des contenants de pesticides vides peut gravement nuire à la santé des personnes, voire les tuer.
5. **Retournez-les à un point de collecte agréé :** idéalement, les emballages vides doivent être retournés au point de vente, dans des conteneurs de collecte spéciaux pour les déchets toxiques ou à la coopérative.
6. S'il n'existe aucun endroit où rapporter les contenants de pesticides vides dans la communauté locale, envisagez **les options** suivantes, qui constituent **la deuxième meilleure solution** :
 - Percez le fond pour empêcher toute réutilisation et enterrez-les dans le champ.
 - Brûlez-les dans les champs.

3.3.2 Nettoyage des équipements et du matériel



Matériel nécessaire :

Flipbook ou affiche vierge.

Instructions pour l'animateur ou l'animatrice :

1. Demandez aux personnes participantes de dresser la liste des différents éléments qui doivent être nettoyés une fois la pulvérisation terminée.
2. Notez-les sur une affiche. La liste doit comprendre :
 - La peau
 - Tous les EPI portés par toute personne présente pendant la pulvérisation : vêtements de protection, gants, bottes, respirateur, protection oculaire.
 - Les seaux et autres matériaux utilisés pour mélanger le produit.
 - La machine de pulvérisation
3. Demandez aux personnes participantes de réfléchir à la manière dont ces éléments sont transportés du champ jusqu'à l'endroit où ils peuvent être nettoyés :



Y a-t-il un risque que les résidus de pesticides présents sur ces objets ou sur votre peau contaminent quelqu'un ?

Y a-t-il un risque que les résidus contaminent d'autres objets ?

Animez une discussion pour définir comment éviter toute contamination :

Disposez-vous d'eau dans la plantation ou à proximité de la plantation pour vous laver après la pulvérisation ?

Comment vous rendez-vous de la plantation pulvérisée au point d'eau le plus proche où vous pouvez laver votre équipement ?

Comment transportez-vous votre équipement jusqu'à cet endroit ?

La source d'eau que vous utilisez pour nettoyer votre équipement est-elle également utilisée par d'autres membres de la communauté à d'autres fins ? Y a-t-il un risque que le nettoyage de

l'équipement contamine la source d'eau ? Si oui, quelles sont les alternatives disponibles pour nettoyer votre équipement ?

4. Reportez-vous aux bonnes pratiques présentées dans l'encadré ci-dessous. Si les pratiques rapportées par les personnes participantes s'écartent de ces bonnes pratiques, expliquez-leur comment elles pourraient être améliorées, sans les culpabiliser.
5. Définissez ensemble des solutions et des bonnes pratiques, en tenant compte des circonstances communes et de la disponibilité de l'eau pour le lavage du matériel dans la région, telles que décrites par les personnes participantes / bénéficiaires.

BONNES PRATIQUES

Nettoyage après la pulvérisation

1. **Lavez-vous immédiatement après la pulvérisation** : dès que vous avez terminé la pulvérisation, retirez tous vos EPI et vêtements de protection et lavez-vous à l'eau claire fournie à cet effet dans la plantation.
2. **Lavez votre équipement à la plantation si possible. Sinon, emballez votre équipement de protection dans un sac et emportez-le immédiatement à l'endroit où vous pouvez le laver.** Vous devez laver l'équipement vous-même, car vous êtes le mieux placé pour connaître les risques posés par les résidus. L'équipement et les EPI doivent être lavés immédiatement après chaque pulvérisation. Vous ne devez jamais les ramener chez vous, car cela exposerait votre famille à la substance toxique.
3. **Lavez votre équipement dans un seau, diluez l'eau contaminée et déversez-la dans un endroit où elle ne peut causer aucun dommage aux personnes ou à la faune locale.** Une option consiste à appliquer l'eau diluée de manière uniforme sur le champ pulvérisé.
4. **S'il reste du mélange, diluez-le avec dix fois plus d'eau propre** et appliquez-le uniformément sur le champ traité afin de minimiser les impacts sur l'environnement et la santé.
5. **Ne déversez jamais l'eau contaminée dans un cours d'eau.** Rincez le seau plusieurs fois après le lavage et n'utilisez pas le même seau pour l'eau potable.
6. **Ne demandez jamais à des enfants, à des femmes enceintes ou allaitantes de laver le matériel contaminé.**
7. **Conservez toujours les EPI et le matériel de pulvérisation dans un endroit séparé, hors de portée des enfants.** Même après le lavage, des résidus peuvent subsister. Ne mélangez jamais les vêtements de protection avec d'autres vêtements.

3.3.3 Veiller à ce que tout le monde respecte la période d'interdiction d'accès

Instructions pour l'animateur ou l'animatrice :

1. Avant d'aborder le dernier sujet de cette session, demandez aux personnes participantes s'ils peuvent penser à un dernier aspect que les pulvérisateurs doivent prendre en considération avant de terminer leur travail.
2. Si quelqu'un mentionne « informer le producteur et la productrice de la période d'interdiction d'accès », applaudissez-le et confirmez qu'il s'agit d'une responsabilité importante.

3. Précisez que :

- La période d'interdiction d'accès varie en fonction du type de pesticide utilisé, de la dose appliquée et des conditions météorologiques. La période minimale d'interdiction d'accès est indiquée sur l'étiquette du produit ou dans le mode d'emploi.
- Cette période doit être clairement communiquée au producteur et productrice. Si possible, le pulvérisateur doit également aller rencontrer la famille du producteur et productrice pour l'en informer.

4. Engagez les personnes participantes dans une discussion pour partager leur expérience sur la manière de s'assurer que tous les membres des familles productrices sont bien informés et respectent la période d'interdiction d'accès.

SESSION 4

Définition des objectifs prioritaires d'amélioration

Aperçu de la session



Objectifs

À la fin de la session, les personnes participantes / bénéficiaires :

- Analysent leurs pratiques actuelles en matière de pulvérisation et identifient les domaines dans lesquels des améliorations sont nécessaires afin de mieux se protéger, protéger leur communauté et en particulier les enfants contre l'exposition aux pesticides.
- Définissent conjointement cinq objectifs prioritaires pour améliorer leurs pratiques de travail, en se concentrant sur des mesures à la fois efficaces et réalistes à adopter.
- S'engagent collectivement, en tant que groupe, à adopter et à appliquer les objectifs convenus lors de la prestation de services de pulvérisation.



Durée : 45 minutes

Dans cette session, vous guiderez les personnes participantes dans l'identification et la définition collective de cinq améliorations clés à apporter à leurs pratiques de travail afin de mieux protéger la communauté, en particulier les enfants, contre l'exposition aux pesticides.

Pour garantir la pertinence de cet exercice, demandez d'abord aux personnes participantes de suggérer des priorités, puis vérifiez si celles-ci reflètent effectivement les bonnes pratiques et sont pertinentes pour améliorer les pratiques actuelles du groupe. Utilisez les notes prises lors des discussions de la session 3 pour guider cet exercice. Si les priorités suggérées ne sont pas conformes aux bonnes pratiques ou ne contribuent pas à améliorer les pratiques actuelles mentionnées lors de la session 3, vous pouvez suggérer des ajustements, à condition que le groupe soit convaincu et d'accord.

Toutes les personnes participantes s'engagent à adopter ces améliorations lorsqu'elles fournissent des services de pulvérisation. Il est important que le groupe prenne une décision collective.

Notes à l'intention de l'animateur et l'animatrice :

Lors de l'établissement des règles que les personnes participantes / bénéficiaires doivent adopter pour mettre en œuvre les changements, il est essentiel de suivre l'approche participative suggérée, basée sur les conclusions suivantes issues de la recherche sur le changement de comportement (*) :

- Il est plus efficace d'avoir moins de règles que d'en avoir beaucoup, car elles sont alors plus faciles à mémoriser et à respecter.
- Lorsque nous fixons nous-mêmes les règles, nous sommes plus enclins à nous sentir responsables et engagés envers le changement.
- Le fait de s'engager collectivement à respecter ces règles renforce l'adhésion et favorise le soutien mutuel entre les membres du groupe.

Matériel nécessaire :



- Flipchart ou poster vierge.

Instructions pour l'animateur ou l'animatrice :

1. Expliquez aux personnes participantes qu'elles ont beaucoup appris, mais que pour mettre ces connaissances en pratique, il sera utile de commencer par définir certains objectifs prioritaires. Expliquez les objectifs de cette session : identifier collectivement 5 objectifs prioritaires qu'elles peuvent facilement adopter dans leurs pratiques professionnelles.
2. Expliquez les 3 idées ci-dessus sur le changement de comportement (*).
3. Demandez aux personnes participantes de réfléchir et de suggérer 5 domaines dans lesquels leurs pratiques devraient être améliorées, qui sont
 - Une priorité car ils concernent des risques importants liés à l'exposition des enfants aux pesticides
 - Réalistes et faciles à adopter
4. Laissez le groupe discuter sans introduire vos propres idées. Donnez votre avis sur les objectifs proposés. Si un objectif proposé ne reflète aucun des domaines où des améliorations sont réellement nécessaires (d'après les discussions de la session 3), expliquez-le poliment et demandez au groupe de proposer une alternative.
5. Pour chacun des objectifs proposés, demandez au groupe de voter s'il souhaite l'adopter. Notez la liste finale sur un tableau à feuilles mobiles ou une affiche vierge – voir encadré ci-dessous.
6. Limitez les objectifs prioritaires à 5. Si les personnes participantes insistent pour en avoir davantage, dites-leur qu'ils doivent commencer par les 5 plus importants, puis qu'ils pourront en ajouter d'autres ultérieurement.
7. Informez les personnes participantes de la session de suivi qui aura lieu à une date ultérieure afin de récapituler les connaissances acquises et d'échanger des expériences sur l'adoption des objectifs prioritaires. Annoncez la date, l'heure et le lieu de la session de suivi, et informez les personnes participantes qu'elles n'obtiendront leur certificat de formation qu'après avoir assisté à la session de suivi.

Comment documenter les cinq objectifs prioritaires

Une fois que le groupe a identifié et convenu des cinq domaines prioritaires d'amélioration de ses pratiques de travail, vous devez les noter sur une affiche en utilisant le tableau ci-dessous. Dans la première colonne, vous devez noter un mot-clé pour chaque objectif. Dans la deuxième colonne, décrivez en termes simples **l'action concrète** correspondante à entreprendre par le prestataire de services de pulvérisation (voir exemple).

5 règles pour mieux protéger les enfants avant, pendant et après la pulvérisation	Explication
1. <i>Par exemple : « empêcher les membres de la communauté d'entrer dans les champs pendant et après la pulvérisation »</i>	<i>Par exemple : « Toujours apposer des panneaux d'avertissement autour du champ avant la pulvérisation (tissu rouge ou sacs rouges attachés à des piquets) et conseiller à l'agriculteur de ne pas les retirer avant la fin de la période d'interdiction d'accès »</i>
2.	
3.	
4.	
5.	

SESSION 5

Formation aux premiers secours

Aperçu de la session



Objectifs

À la fin de la session, les personnes participantes / bénéficiaires seront capables de :

- Reconnaître les signes et symptômes d'un empoisonnement aux pesticides et comprendront pourquoi il est essentiel d'agir rapidement pour éviter des conséquences graves sur la santé.
- Connaître les mesures immédiates à prendre lorsqu'eux-mêmes ou quelqu'un d'autre ont été exposés à des pesticides, notamment évaluer la situation et se protéger avant d'aider les autres.



Durée : 1 heure



Aperçu de la session

Étude de cas

Premiers secours

Matériel nécessaire :



Une couverture pour s'entraîner à la position latérale de sécurité
Affiche imprimée : Symptômes de l'exposition aux pesticides (affiche 7)

Étude de cas

Commencez par présenter l'étude de cas ci-dessous et interrogez les personnes participantes sur leurs pratiques.



M. Tia, âgé de 32 ans, est arrivé dans le pays il y a deux semaines. Il est ravi de son nouvel emploi et veut s'assurer que son employeur apprécie la qualité de ses services. Il a terminé le désherbage du champ de cacao avant l'heure. Il est convenu qu'on viendra le chercher pour le ramener au village dans une heure.

Pour anticiper sur ses tâches, Tia décide de se rendre dans un champ pulvérisé à proximité et de commencer à désherber. Peu après avoir commencé son travail, il s'est senti mal : il a commencé à vomir et à souffrir de violentes crampes abdominales.

Questions à débattre :

Qu'est-ce qui pourrait causer des vomissements ?

Vous découvrez Tia se tordant de douleur. Que faites-vous ?

Premiers secours

À la suite de l'étude de cas, donnez un aperçu des directives suivantes en matière de premiers secours :

- **Vérifiez l'état de la personne :**
 - Si la personne est consciente, posez-lui des questions. Par exemple : Que s'est-il passé ? Où avez-vous mal maintenant ? Quel pesticide avez-vous utilisé ? [...]
 - Si la personne est inconsciente ou ne respire pas, mettez-la rapidement en position latérale de sécurité et contactez le centre de santé le plus proche.
- **Demandez une aide médicale et apportez les informations suivantes :**
 - Apportez le récipient ou l'étiquette du pesticide impliqué dans l'accident au centre de santé.
- **Surveillez et réconfortez la victime :**
 - Restez auprès de la victime pour surveiller son état. Veillez à ce qu'elle reste au repos, au chaud et aussi confortablement que possible.
- **Protégez-vous et protégez les autres :**
 - Protégez-vous en portant un équipement et des vêtements de protection individuelle lorsque vous administrez les premiers secours, si nécessaire. Par exemple, portez des gants résistants aux produits chimiques lorsque vous administrez les premiers secours à une victime d'un pesticide qui peut être absorbé par la peau.
 - Soyez attentif aux effets sur votre santé et celle de vos collègues. Si vous soupçonnez un empoisonnement, demandez les premiers secours et une assistance médicale dès que possible.
 - Éloignez les autres de la source d'exposition.
- **Prévenez toute nouvelle exposition :**
 - Marquez l'endroit où la personne a été empoisonnée.
 - Avertissez les autres travailleurs et les personnes présentes afin d'éviter toute contamination.
 - Assurez-vous que les locaux, l'équipement et les vêtements sont décontaminés.

Expliquez qu'il existe des instructions spécifiques de premiers secours pour les différentes voies d'exposition :

- **Inhalation ou ingestion :**
 - Rinçage et nettoyage de la bouche
 - Ne pas faire vomir sauf instruction contraire du personnel médical
 - Si le travailleur a des haut-le-cœur ou vomit, placez-le en position latérale de sécurité (cette position réduit le risque que le vomi pénètre dans les poumons et aggrave l'état de la victime).
 - Ne laissez pas la victime s'allonger sur le dos
 - Contacter les services médicaux
 - Ne tentez pas de neutraliser le produit avec du lait ou de l'huile
- **Contact avec la peau :**
 - Le secouriste doit veiller à ne pas s'intoxiquer lui-même.
 - Éloignez la personne de la zone contaminée
 - Retirez les vêtements souillés par le pesticide
 - Rincer la peau à l'eau pendant 15 à 20 minutes ou laver la peau et les cheveux avec un savon non abrasif et de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Nettoyer également sous les ongles des mains et des pieds.
 - N'appliquez aucun médicament ni aucune crème sur la peau pour contrer les effets du pesticide.
 - Enfiler des vêtements propres avant de transporter la personne vers un centre de santé.

- Si le pesticide est un liquide corrosif, un rinçage plus long peut être nécessaire (30 minutes ou plus).
- **Contact avec les yeux :**
 - Rincez continuellement à l'eau pendant au moins 15 minutes, en gardant les paupières ouvertes.
 - Consultez un médecin pour un examen.

Les symptômes de l'exposition aux pesticides présentés sur l'affiche 7 peuvent être revus.

Messages clés :



- Prendre immédiatement soin d'une personne intoxiquée par un pesticide peut faire toute la différence dans son rétablissement.
- Il est essentiel de connaître les signes et symptômes d'une exposition aux pesticides. Les travailleurs doivent apprendre à reconnaître ces symptômes afin de pouvoir détecter une éventuelle surexposition, qu'elle les concerne eux-mêmes ou un collègue.

SESSION 6

Suivi : les personnes participantes ont-elles amélioré leurs pratiques ?

La session en bref



Objectifs

À la fin de cette session, les personnes participantes / bénéficiaires sont capables de :

- Rappeler les connaissances et pratiques clés acquises pendant la formation afin de renforcer leur mémorisation à long terme.
- Expliquer leurs progrès en partageant la manière dont ils ont appliqué les pratiques recommandées et les changements qu'ils ont apportés depuis la formation.
- Reconnaître et célébrer leurs réalisations, en tirant fierté des améliorations adoptées pour renforcer leur sécurité, celle de leur communauté et surtout celle des enfants.
- Identifier les défis restants et discuter ouvertement des obstacles qui rendent difficile l'adoption complète de pratiques plus sûres.
- Collaborer pour trouver des solutions et s'engager à apporter d'autres améliorations, en favorisant un sentiment de responsabilité collective et de soutien mutuel au sein du groupe.



Durée : 2 heures



Matériel nécessaire :

- Affiches imprimées utilisées lors des sessions précédentes
- Affiche présentant les 5 règles pour mieux protéger les enfants, convenues conjointement lors de la session 4

Note à l'animateur ou l'animatrice :

La session de suivi joue un rôle clé pour garantir l'impact à long terme de la formation. Revenir sur les connaissances acquises après un certain temps aide les personnes participantes à renforcer ce qu'elles ont appris et à le consolider dans leur mémoire à long terme. Le partage d'expériences personnelles sur l'adoption de nouvelles pratiques renforce également l'engagement des personnes participantes et encourage l'apprentissage entre pairs.

Afin de garantir une participation totale, planifiez cette session bien à l'avance et communiquez clairement les détails à toutes les personnes participantes / bénéficiaires. La présence est essentielle : les personnes participantes / bénéficiaires ne recevront leur certificat de formation qu'après avoir suivi l'intégralité du programme, y compris cette session de suivi.

Instructions pour l'animateur ou l'animatrice :

1. **Rappeler les principaux enseignements** : commencez par demander aux personnes participantes de rappeler certains des points dont elles se souviennent de la formation.

2. **Passez en revue les principaux enseignements** : une fois que tout le monde a partagé au moins un point, aidez-les à récapituler les principaux enseignements. Vous pouvez maintenant montrer une affiche préparée à l'avance qui résume les éléments les plus importants en fonction des lacunes identifiées lors des sessions 1 à 3. Veillez à ce que le contenu reste concis et concentrez-vous sur les points clés.
3. **Récapitulez les principaux objectifs d'amélioration des pratiques de travail** : utilisez l'affiche préparée pendant la session 4 pour rappeler les objectifs fixés par les personnes participantes / bénéficiaires. Laissez les personnes participantes / bénéficiaires les lire à haute voix.
4. **Partage d'expériences** : invitez les personnes participantes à partager leurs expériences sur la manière dont elles ont adopté de nouvelles pratiques de travail sur la base de ces objectifs prioritaires. Encouragez également les personnes participantes à mentionner les pratiques de travail améliorées qui vont au-delà de ces 5 priorités. Encouragez chaque personne participante à partager ses expériences.
5. **Défis et solutions possibles** :
Demandez à chaque personne participante de partager les défis rencontrés dans la mise en pratique des recommandations.
Demandez au groupe de discuter et de proposer des solutions.
6. **Remise des certificats** : Concluez la session en félicitant les personnes participantes pour les nouvelles connaissances acquises, pour leur niveau d'expertise accru en matière d'utilisation plus sûre des pesticides et pour leur importante contribution à une meilleure protection de la santé des communautés, et des enfants en particulier, contre les dangers liés à l'exposition aux pesticides. Remettez à chaque personne participante son certificat de formation et invitez le groupe à applaudir.

Annexe I : Agences gouvernementales nationales responsables de l'homologation des produits pesticides

Côte d'Ivoire : Comité Pesticides, sous l'autorité de la Direction de la Protection des Végétaux. [Service Public de Côte d'Ivoire : servicepublic.gouv.ci](http://servicepublic.gouv.ci)

Cameroun : il existe deux entités chargées de l'homologation

- Comité interétatique des pesticides en Afrique centrale (CPAC) [HOMOLOGATION | CPAC](#) . Le CPAC est l'organisme régional chargé de l'enregistrement des pesticides dans la zone CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale). Il joue un rôle clé dans l'harmonisation des procédures d'enregistrement des pesticides dans les pays d'Afrique centrale.
- Ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MINADER)
Plus précisément, la Direction de la réglementation et du contrôle de la qualité (DRCQ) [MINADER - Direction de la Réglementation et du contrôle de Qualité \(DRCQ\)](#)

Ghana : Agence de protection de l'environnement (EPA) [Autorité de protection de l'environnement, Ghana](#)

Nigeria : NAFDAC (Agence nationale pour l'administration et le contrôle des aliments et des médicaments) <https://nafdac.gov.ng/>

Annexe II : Comment reconnaître les produits phytosanitaires approuvés ?

Pour vous assurer que le produit est approuvé par le pays, vérifiez les éléments suivants sur l'étiquette :

Ghana :

- Nom du produit (par exemple, « AgroShield 500EC »),
- Numéro d'enregistrement EPA Ghana (par exemple, EPA Reg. No. GH-2023-0456),
- Ingrédient actif et concentration (par exemple, Cyperméthrine 50 g/L),
- Mode d'emploi en Français,
- Précautions de sécurité avec symboles de danger,
- Nom et coordonnées du fabricant, et code-barres.
- L'étiquette doit être colorée mais professionnelle, avec une mise en page adaptée à une bouteille d'un litre, et inclure le logo de l'EPA Ghana dans le coin.

Côte d'Ivoire :

- Nom du produit (par exemple, « AgroProtect 500 EC »),
- Nom et concentration de la substance active : (par exemple, « Cyperméthrine 50 g/L »)
- Mode d'emploi en français : « Insecticide pour cultures maraîchères »,
- Précautions d'emploi : « Porter des gants et un masque. Ne pas appliquer près des sources d'eau. »,
- Numéro d'homologation : « CI-2025-0456 »,
- Fabricant : « AgroSolutions Afrique »,
- Une petite icône représentant le drapeau ivoirien et un code QR renvoyant vers le registre des pesticides du ministère de l'Agriculture.
- Le design est épuré, professionnel et respecte l'esthétique typique des emballages de produits agricoles.



www.cocoainitiative.org | info@cocoainitiative.org

Secrétariat d'ICI en Suisse

Chemin de Balexert 9,
1219 Châtelaine | Suisse
+41 22 341 47 25

Bureau national d'ICI en Côte d'Ivoire

Il Plateaux, 7ème Tranche, Lot 3244, Ilot 264,
Abidjan-Cocody | Côte d'Ivoire
+225 27 22 52 70 97

**Bureau national d'ICI au
Ghana**

No. 16, Djanie Ashie Street,
East-Legon | Accra | Ghana
+222 202 008 870